

Les représentations identitaires au *Festival du Voyageur* et la représentation de ces identités dans les médias de Winnipeg

Martin Geoffroy and Alexandre Bousquet-Bérubé

Volume 18, Number 2, 2006

Les médias de diffusion culturelle pour les minorités

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/018951ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/018951ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Presses universitaires de Saint-Boniface (PUSB)

ISSN

0843-9559 (print)

1916-7792 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Geoffroy, M. & Bousquet-Bérubé, A. (2006). Les représentations identitaires au *Festival du Voyageur* et la représentation de ces identités dans les médias de Winnipeg. *Cahiers franco-canadiens de l'Ouest*, 18(2), 205–234.
<https://doi.org/10.7202/018951ar>

Article abstract

This research paper focuses on the issue of Francophone identity in a minority situation and the identities conveyed by the *Festival du Voyageur*, a winter festival featuring highly symbolic content celebrating the Francophone history in Manitoba. At the theoretical level, this research shows how such an event, however innocuous it may seem, fulfils certain social functions within the community by showcasing a highly idealized collective identity. This research specifically studies two types of identity: on the one hand, an identity that can be observed concretely and empirically, on the other hand, an identity portrayed by various media in Winnipeg. The corpus of the study comprises observations made by people taking part in the Festival, but also an analysis of a media corpus which includes four media: SRC's *Le Manitoba ce soir*, the CBC's local televised news, the *Winnipeg Free Press* and the newspaper *La Liberté*. Our hypothesis maintains that a medium's specific orientation has an influence on its content.

Les représentations identitaires au *Festival du Voyageur* et la représentation de ces identités dans les médias de Winnipeg*

par

Martin Geoffroy
Université de Moncton

et

Alexandre Bousquet-Bérubé
University of Manitoba

RÉSUMÉ

Cette recherche porte sur la problématique de l'identité francophone en milieu minoritaire et sur les identités véhiculées par le *Festival du Voyageur*, un festival d'hiver au contenu hautement symbolique célébrant l'histoire francophone au Manitoba. Au niveau théorique, cette recherche montre comment un événement qui peut paraître à première vue anodin remplit certaines fonctions sociales au sein de la communauté en présentant à ses membres une identité collective hautement idéalisée à adopter. Cette recherche porte surtout sur deux types d'identité: celle qui peut être observée sur le terrain et celle qui est véhiculée par les divers médias de Winnipeg. Le corpus de la recherche est constitué d'observations participantes au festival et de l'analyse d'un corpus médiatique constitué de quatre médias: *Le Manitoba ce soir* de la SRC, le journal télévisé local de la CBC, le *Winnipeg Free Press* et le journal *La Liberté*. Notre hypothèse soutient que l'orientation particulière d'un média influence son contenu.

* Nous aimerions remercier Hugo Demers et Sean Fawley pour avoir agi à titre d'assistants lors des stades initiaux de cette recherche.

ABSTRACT

This research paper focuses on the issue of Francophone identity in a minority situation and the identities conveyed by the *Festival du Voyageur*, a winter festival featuring highly symbolic content celebrating the Francophone history in Manitoba. At the theoretical level, this research shows how such an event, however innocuous it may seem, fulfils certain social functions within the community by showcasing a highly idealized collective identity. This research specifically studies two types of identity: on the one hand, an identity that can be observed concretely and empirically, on the other hand, an identity portrayed by various media in Winnipeg. The corpus of the study comprises observations made by people taking part in the Festival, but also an analysis of a media corpus which includes four media: SRC's *Le Manitoba ce soir*, the CBC's local televised news, the *Winnipeg Free Press* and the newspaper *La Liberté*. Our hypothesis maintains that a medium's specific orientation has an influence on its content.

L'idée du *Festival du Voyageur* fut conçue en 1969 par la communauté des gens d'affaires de Saint-Boniface. Le but initial était de créer un événement pour se remémorer les premiers arrivants francophones de l'Ouest canadien et de se doter d'une grande activité collective pour contrer la monotonie hivernale. On décida de s'inspirer de l'aventure des premiers voyageurs français et canadiens, des Métis et de l'impact de la traite des fourrures sur le développement historique de la région. L'année suivante, à l'occasion du centenaire du Manitoba, on inaugura le premier *Festival du Voyageur* qui s'étala sur quatre jours et fut probablement un succès puisqu'on décida, depuis, d'en faire un événement annuel.

Selon le site officiel du *Festival du Voyageur*, sa mission est de «célébrer la joie de vivre de notre communauté [...] en partageant, avec l'ensemble de la collectivité, de riches expériences historiques et culturelles qui reflètent l'époque des voyageurs»¹. Le festival est donc destiné autant à faire revivre la culture traditionnelle canadienne-française et métisse qu'à la partager et à la faire connaître auprès du reste de la population

non francophone. L'organisation du festival perçoit l'événement comme un des facteurs rassembleurs de la communauté et un élément déterminant dans la construction et la valorisation de l'identité des francophones manitobains. Le festival a de grandes aspirations: il dit transcender les barrières ethniques à l'intérieur de la minorité francophone et s'adresser à tous, quelle que soit la culture à laquelle ils appartiennent. Il est aussi perçu comme une manifestation qui favorise l'acceptation de la francophonie par le reste de la population, tant au Manitoba que dans le reste du Canada.

Le *Festival du Voyageur* commence en grande pompe avec la cérémonie d'ouverture qui se déroule sur le boulevard Provencher. Mais le reste des festivités est centré principalement autour du Parc du Voyageur à Saint-Boniface, un *jardin d'hiver* où on peut admirer des sculptures sur neige, assister à des spectacles sous des tentes chauffées, déguster des mets traditionnels, etc. Les sculptures sur neige, sont réalisées par diverses équipes provenant du Canada et d'ailleurs, ne sont pas situées seulement sur le site du festival mais elles sont aussi dispersées ailleurs dans le quartier et dans la ville de Winnipeg. Le festival comprend aussi des relais où on y présente des spectacles musicaux et dansants et où on y organise des soirées de cabaret avec des spectacles plus intimes, ainsi que des dégustations de mets traditionnels. L'infrastructure la plus imposante du festival est le Fort Gibraltar, une reconstitution d'un fort historique comprenant la Maison du bourgeois, les cabanes du forgeron et du trappeur et un magasin de traite. Un programme d'interprétation, accompagné de visites guidées, permet aux visiteurs de connaître le Fort et le mode de vie à l'époque des voyageurs. Le *Festival du Voyageur* comprend aussi deux événements prestigieux: le Bal du gouverneur et le Festin du bourgeois. Le premier est un bal costumé où on reproduit le mode de vie et les mœurs du XIX^e siècle, où chacun revêt ses plus beaux costumes d'époque et où on sert un «repas gastronomique de cinq services». Le second a lieu dans la Maison du bourgeois; le bourgeois du fort accueille les invités pour un souper théâtre bilingue et interactif, où on y sert un repas à quatre services.

Le festival est en partie autofinancé par la vente de billets ou encore par les activités mondaines, telles que le Bal du gouverneur et le Festin du bourgeois. Le reste de son financement

repose sur l'apport des partenaires gouvernementaux: les gouvernements canadien et manitobain, la ville de Winnipeg, et des partenaires privés: Air Canada, *Manitoba Telephone Service* (MTS) et la Société Radio-Canada, qui en est le diffuseur officiel. De plus, dans l'esprit instauré par ses pères fondateurs (principalement des gens d'affaires), l'événement accueille également plusieurs commanditaires du secteur privé.

Cette manifestation hivernale annuelle semble projeter une image positive de l'identité franco-manitobaine et métisse. Comme plusieurs groupes ethniques en position minoritaire, la question de l'identité franco-manitobaine demeure ambiguë et incertaine. L'histoire nous fournit de multiples exemples de peuples minoritaires qui cherchent désespérément dans un passé, généralement idéalisé, des fondements idéologiques pour se construire une identité. Le festival nous semble être une figure idéale-typique et très emblématique de l'identité franco-manitobaine, ce qui fait que la singularité de ce cas nous apparaît comme étant très représentative de la problématique des médias de diffusion des cultures minoritaires. La première partie de notre réflexion visera donc à articuler une problématique de la théorisation de l'identité et des médias pour les minorités dans le contexte canadien et elle exposera nos hypothèses et nos méthodes d'investigation du phénomène; la deuxième partie constitue une description et une analyse du contenu de quatre médias de Winnipeg ayant fait la couverture du festival: la Société Radio-Canada (SRC), la *Canadian Broadcasting Corporation* (CBC), l'hebdomadaire *La Liberté* et le quotidien *Winnipeg Free Press*; enfin, la dernière partie entamera une analyse et proposera une interprétation des données recueillies. La conclusion signalera les limites de cette recherche et les possibilités de recherche ultérieures sur le sujet des médias pour les minorités.

LA PROBLÉMATIQUE DE L'IDENTITÉ EN MILIEU MINORITAIRE ET SON IMPACT SUR LES MÉDIAS POUR LES MINORITÉS

L'identité franco-manitobaine est une identité «incertaine» et en constante évolution. Cette incertitude constitue un schème de pensée propre aux peuples opprimés dont la culture n'est pas bien définie et qui se trouve aux prises avec une culture dominante (Boudreau et Nielsen, 1994). Selon nous, l'incertitude

identitaire remet en question l'homogénéité d'un groupe, surtout s'il est minoritaire. Cette homogénéité est toujours complexe et discutable, particulièrement dans un contexte de mondialisation culturelle et économique. Dans un tel contexte, les identités, qui sont dorénavant fractionnées et multiples, ne se résument donc plus uniquement à une appartenance ethnique, linguistique ou culturelle. Il existe des avantages à cette fragmentation des identités; à l'inverse, en l'absence de pluralisme à l'intérieur d'un groupe, un danger d'enfermement identitaire et communautaire peut s'affirmer au sein d'un groupe social particulier. L'identité ethnique et linguistique peut être imposée, surtout pour les groupes minoritaires; elle peut être vécue comme une entrave au développement personnel de l'individu (Houle, 1999). Il y a alors un danger de développer des attitudes discriminatoires et des comportements communautaristes; c'est peut-être pour cela que certains individus choisissent volontairement de s'assimiler à la majorité afin d'échapper à l'autorité du groupe. Dans le cas de notre sujet d'études, les Franco-Manitobains, il semble y avoir une situation où l'incertitude identitaire entraîne une remise en question de l'homogénéité du groupe, et, à l'inverse, l'affirmation d'une certaine homogénéité cause, elle aussi, du tort à l'unité du groupe. Cette remise en question du sentiment d'appartenance est problématique quand on l'applique aux manifestations identitaires qui caractérisent le *Festival du Voyageur*.

Dans les minorités francophones du Canada, on retrouve, en plus d'une incertitude identitaire, une indécision identitaire. Comme l'identité assignée peut être vécue ou subie de façon négative, il y a une ambivalence des sentiments face à cette identité ethnique. L'identité franco-manitobaine semble être marquée par ce profond sentiment d'incertitude identitaire. Cette identité a été jusqu'à présent essentiellement «ethnique» (Boudreau et Nielsen, 1994, p. 4), car elle a été marquée par l'importance des liens de parenté et de la descendance généalogique. Elle devient de plus en plus une «question de choix et de contexte» (Boudreau et Nielsen, 1994, p. 4). Les problèmes identitaires majeurs résident dans la terminologie utilisée, l'ambiguïté du discours identitaire, le manque d'homogénéité, la diversité entre les communautés franco-minoritaires, etc. Ces phénomènes causent une fragmentation des identités qui rend difficile l'appréhension globale de la «communauté franco-

manitobaine»; ils montrent ainsi qu'il n'existe pas de cohérence interne propre aux communautés franco-minoritaires au Manitoba.

Depuis la Révolution tranquille québécoise, on retrouve un processus de fragmentation et de politisation des identités francophones et de rupture avec l'image du colonisé (Cardinal, 1994). Le Québec, qui a initié ce processus de fragmentation, a vécu ce phénomène plus facilement car sa population avait un territoire et un État provincial auxquels elle pouvait s'identifier. Ce fut plus difficile pour les francophones dans le reste du Canada, puisque leur identité est basée sur l'absence d'un territoire au plan politique du terme (Cardinal, 1994). Cette conception de la rupture avec l'image du colonisé nous sera peut-être utile dans la mesure où le *Festival du Voyageur* ne semble pas projeter l'image du colonisé, mais plutôt celle du colonisateur (le voyageur). En ce qui a trait à la fragmentation des identités, l'image renvoyée sera celle d'une identité provinciale, c'est-à-dire qu'elle ne peut être partagée que par les francophones manitobains, ou celle d'une identité pancanadienne, destinée aux Canadiens français dans leur ensemble.

S'inspirant du modèle québécois, les francophonies canadiennes s'identifient à des territoires, à la différence qu'elles ne les gouvernent pas. C'est à cause de cette absence de territoire que les *franco-minoritaires* ont dû concevoir leurs patries comme des espaces francophones (Boudreau et Nielsen, 1994). La nation canadienne-française de jadis n'existe plus aujourd'hui; elle ne peut donc plus se présenter de façon homogène. Ainsi, depuis la fin des années soixante, elle s'est fragmentée en identités provinciales, régionales et nationales. Les communautés francophones tentent donc de pallier ce malaise identitaire avec la notion d'«espaces francophones», dont le *Festival du Voyageur* est un bon exemple. Ces espaces francophones seraient des espaces où les gens sont appelés à participer volontairement: «un espace de coopération, de débat, et d'élargissement des possibilités de développement humain» (Cardinal, 1994, p. 72). Le festival est donc un espace francophone, et c'est l'élite de la communauté qui crée cet espace.

1. La complétude institutionnelle et les minorités dans leurs relations avec l'État

Dans l'optique de la théorie de la «complétude institutionnelle» de Bob Jessop, les relations entre l'État et les groupes minoritaires peuvent aller dans deux directions: l'État incorpore les groupes ou il les met hors d'état de nuire lorsque l'assimilation est impossible. L'État doit toujours veiller à la préservation de l'unité nationale, qui ne peut être tenue pour acquise. L'État doit donc mettre en place des projets de société pour assurer un certain équilibre entre les différents groupes. Dans ce contexte de tensions, les organismes «peuvent devenir soit de plus en plus imbriqués dans les structures étatiques, soit de plus en plus autonomes vis-à-vis de celles-ci» (Denis, 1994, p. 134).

Contrairement à Bob Jessop, nous ne croyons pas que la réalité soit toujours aussi dichotomique. Selon nous, les motivations de l'État s'étendent sur un continuum entre l'assimilation et l'incorporation, sans toutefois toujours devoir se situer dans un des deux extrêmes. En utilisant ces notions, on peut imaginer que le *Festival du Voyageur* puisse aider l'État à remplir ses fonctions de deux façons: il peut être un moyen d'intégrer la minorité, ou encore un moyen de la plonger dans un état d'aliénation et d'anomie avancé. De plus, bien que l'on puisse difficilement imaginer l'État utiliser un festival organisé par une communauté à ses propres fins, notre enquête nous révèle que le *Festival du Voyageur* reçoit des subventions non négligeables de la part des gouvernements fédéral, provincial et municipal: ils doivent en tirer un avantage substantiel et n'agissent sûrement pas seulement par altruisme.

Raymond Breton (1994) a aussi abordé la problématique de la complétude institutionnelle en étudiant la capacité d'une communauté à se doter d'institutions et à utiliser cet angle pour décrire les rôles et les réactions des communautés dans leurs rapports avec l'État. La complétude institutionnelle serait, selon lui, le degré d'organisation et d'autonomie atteint par un groupe et s'étalerait sur un continuum. Le niveau de complétude institutionnelle le plus haut serait associé à un degré d'organisation qui rend le groupe autosuffisant et capable d'assurer la survie de sa langue et de sa culture. Dans les groupes ayant atteint ce niveau, il est possible

de vivre tous les aspects de la vie à l'intérieur du groupe (écoles, travail, commerces). À l'autre extrémité, le niveau de complétude institutionnelle le plus bas serait une absence totale d'institutions et une assimilation inévitable. Ainsi, la cohésion sociale au sein du groupe serait directement proportionnelle au niveau de complétude institutionnelle. Selon Wilfrid Denis (1994), les mouvements sociaux sont de moins en moins basés sur l'appartenance à des classes sociales. Daniel Savas (1988) le démontrait dans son étude sur les Franco-Colombiens: il s'est rendu compte que l'aide financière apportée par le Secrétariat d'État à la communauté franco-colombienne l'avait démobilisée, en plus de lui avoir enlevé son autonomie financière.

Il est certain que le *Festival du Voyageur* montre un haut niveau de complétude institutionnelle. En allant dans le sens des idées de Raymond Breton, le niveau élevé de complétude institutionnelle de la communauté franco-manitobaine, tel qu'attesté par l'existence du festival, démontre une certaine cohésion sociale. Cependant, Jean Lafontant (1994) dirait probablement le contraire en notant que ce sont les élites qui font l'organisation de ce festival. De plus, les nombreuses institutions ne symbolisent pas nécessairement la vitalité de la communauté. En effet, comme le démontre Jean Lafontant pour le Manitoba, le nombre d'institutions et d'organismes tend à croître, tandis que la population francophone et l'usage de la langue dans la vie quotidienne diminuent.

2. Théoriser les médias pour les minorités

L'exercice de la démocratie requiert l'existence d'un système de communication efficace, aux ramifications étendues, qui informent et mobilisent l'ensemble des citoyens, pour leur permettre de participer réellement à la vie publique et politique (Chomsky et McChesney, 2000). La notion d'«espaces publics» est essentielle et directement associée aux démocraties libérales, puisque celles-ci ont le devoir de respecter les libertés individuelles et collectives, qui ne peuvent s'exercer que dans la mesure où les citoyens ont accès à la visibilité médiatique et à l'information. Cet accès est un enjeu important des minorités face aux médias. Sans cela, il est alors impossible pour la population d'engager des débats sur les questions fondamentales que sont la répartition du pouvoir et celle des ressources. L'accès à la visibilité et à la diffusion médiatique est donc important, sans

quoi les groupes minoritaires ne peuvent faire la promotion de leur identité et faire valoir leurs points de vue sur les divers sujets d'actualité. L'accès des minorités aux médias varie selon l'organisation spécifique de ces sociétés et des rapports mutuels qu'elles entretiennent avec leurs minorités. Les deux facteurs qui permettent une plus grande accessibilité des minorités aux médias de masse sont leur reconnaissance officielle par l'État et l'extension de leur pouvoir économique dans leur milieu (Guyot, 2007). Dans le cas du Canada, la reconnaissance des minorités francophones comme minorités nationales est beaucoup plus importante que leur pouvoir économique, qui reste relativement limité, dans leur accessibilité aux médias.

Dans une perspective démocratique, on doit se demander si c'est la majorité qui a accès aux médias et quelle est l'ampleur de l'accès des minorités à ces médias. Nous croyons d'ailleurs que la visibilité d'une minorité et le contrôle sur ses moyens de communication sont de bons indicateurs de son niveau de complétude institutionnelle; ils peuvent nous permettre de cerner la nature de sa relation avec la majorité et l'État que celle-ci contrôle. Le cas du Canada est exemplaire à ce chapitre parce que les minorités francophones sont fortement dépendantes financièrement et politiquement du gouvernement fédéral pour le maintien de la présence d'un espace francophone à travers des médias financés en bonne partie par les instances gouvernementales et locales.

Généralement, les médias publics laissent une place aux minorités ethniques et linguistiques, bien que ce ne soit pas le cas des médias privés, plus particulièrement la télévision, qui est un moyen bien souvent trop dispendieux pour les budgets modestes des groupes minoritaires. Ces derniers ont alors le plus souvent accès à la radio et aux journaux, médias plus abordables. D'ailleurs, à cause de l'accessibilité plus aisée de ces modes de communications, les gouvernements accordent rarement du soutien, et l'initiative est laissée aux groupes linguistiques minoritaires de fonder leurs propres médias (Guyot, 2005). Toutefois, au Canada, le statut de minorité nationale accordé aux anglophones et aux francophones fait que l'État canadien finance en grande partie les médias pour ces deux minorités.

Ainsi, les médias minoritaires peuvent jouer certains rôles: ils permettent d'offrir une alternative aux médias de masse qui

font la promotion des intérêts de la majorité; ils permettent de faire la promotion des droits des minorités et de lutter pour leur reconnaissance; ils servent, et c'est un des rôles non négligeables des médias minoritaires, à stimuler la participation communautaire et à favoriser la cohésion du groupe (Guyot, 2005).

En outre, il est important de faire une distinction entre les divers types de médias privés. Les médias audiovisuels sont généralement la propriété de conglomerats industriels puissants, alors que les journaux et les chaînes de radio peuvent permettre à de petits groupes d'en être les propriétaires. C'est le cas du journal *La Liberté*, qui appartient à la Société franco-manitobaine. Dans le cas de petits journaux, tels que *La Liberté*, le mode de financement peut s'apparenter à celui de plus gros médias privés, c'est-à-dire qu'il est soumis aux impératifs commerciaux tels que la publicité, etc. Cependant, les objectifs de ces petits médias diffèrent de ceux des plus grands et se rapprochent beaucoup plus des objectifs des médias publics, qui cherchent à faire la promotion des intérêts communautaires et à jouer un rôle social actif, contrairement aux grands médias privés qui ne cherchent généralement qu'à faire des profits (Guyot, 2005).

3. Une communauté d'histoire et de destin

La sociologie identitaire s'est penchée sur l'Autre, qui se situe par rapport à nous, qui est ce que nous ne sommes pas, ce que nous ne voulons pas être ou devenir; ou encore ce que nous ne voulons pas admettre que nous sommes (Morris, 1994). Pour ce qui nous concerne, l'Autre est représenté par la majorité anglophone. Les questions qui se posent à nous sont les suivantes: au *Festival du Voyageur*, fait-on référence à l'Autre (les non-francophones, les anglophones)? Les médias font-ils référence à l'Autre dans la représentation du festival? À ce propos, l'administration du *Festival du Voyageur* admet volontiers que l'événement est en partie destiné à l'Autre. C'est d'ailleurs pourquoi le festival se déroule dans un environnement bilingue.

Le sentiment de distinction face à l'Autre est un facteur prépondérant dans l'affirmation identitaire, particulièrement en milieu minoritaire. Au Manitoba, le trait le plus significatif

de la minorité francophone est la langue, car les autres facteurs, tels que l'origine ethnique, le passé commun et la religion, sont contestables (Breton, 1994). Il est à noter que nous parlons de la minorité francophone et non de la communauté francophone; nous avons fait cette distinction, puisque, selon le site officiel du *Festival du Voyageur*, celui-ci est destiné aux Manitobains francophones plutôt qu'aux Franco-Manitobains. Il y a donc ici une contradiction inhérente à l'idée que le festival est la représentation culturelle de l'ensemble des Manitobains francophones, étant donné qu'il fait référence à des facteurs culturels autres que la langue. L'élément rassembleur du festival serait justement ce passé commun qui n'est partagé que par une partie de ladite «communauté».

La correspondance entre l'individu et la communauté est renforcée par l'entremise d'événements à caractère culturel. Les rituels, les cérémonies, la glorification et l'idéalisation du passé sont typiques des peuples opprimés, coincés entre deux cultures et confrontés à la perte d'identité. Danielle Juteau (1980) considère que l'identité des communautés minoritaires est le résultat de rapports sociaux et que c'est leur expérience commune qui crée un lien de solidarité à l'intérieur de ces communautés. Selon la sociologue québécoise, «ce n'est qu'en présence d'oppositions conscientes à des tiers que le facteur [l'histoire] devient opératoire et qu'il favorise l'éclosion de la communalisation» (Juteau, 1980, p. 27). C'est dans cette situation d'opposition que les francophones minoritaires choisissent les différences qui servent à marquer la distinction du groupe. Ils finissent par croire que ce sont ces différences qui forment l'unité du groupe et la justifient. Danielle Juteau (1980) insiste beaucoup sur les rapports avec les provinces dans le processus de fabrication de ces identités franco-canadiennes qui sont surtout provinciales. Nous adoptons ici son analyse, puisque nous croyons que l'identité proposée par le *Festival du Voyageur* est provinciale. Et la différence entre l'identité des Franco-Manitobains et des Fransaskois l'illustre bien. Même si la Saskatchewan n'est qu'à quelques heures de route et que les deux provinces partagent un passé assez similaire, les identités provinciales des francophones de ces deux espaces sont différentes, et cela est dû à leurs rapports sociaux différents et à leurs structures sociales respectives. Dans le cas particulier du *Festival du Voyageur*, l'identité présentée est typiquement

provinciale, et le gouvernement du Manitoba en est l'un des principaux partenaires. Il s'agit maintenant de déterminer si, au festival, on fait clairement référence à ces relations avec le gouvernement provincial et, si c'est le cas, dans quelle mesure on y fait référence.

Un autre argument en faveur de l'idée d'une représentation identitaire typiquement provinciale au *Festival du Voyageur* est qu'on y évoque la nation métisse et que ce serait le fait métis, sa répression, et plus tard les luttes scolaires et le conflit linguistique des années quatre-vingt, qui ont formé l'identité de la communauté franco-manitobaine. Cette identité franco-manitobaine ne prendrait alors qu'un sens dans son opposition à l'identité anglo-manitobaine et au gouvernement manitobain, qui est de prédominance anglophone. Ainsi, la réinterprétation de l'analyse de Danielle Juteau permet de comprendre les rôles des gouvernements provinciaux dans la fragmentation identitaire canadienne, rôle trop souvent sous-estimé au profit de celui du gouvernement fédéral.

Selon Jean Lafontant (1994), pour comprendre ce qui structure l'identité des minorités, il est préférable de s'attarder à l'étude de leur organisation et de la place qu'occupent leurs élites, car ces caractéristiques jouent beaucoup dans la construction de l'identité. Selon ce sociologue, les élites sélectionnent certains événements, faits, artefacts et symboles dont elles déterminent la signification en y participant ou en les élaborant. Les élites façonnent ainsi l'image du groupe. La distinction avec l'Autre, très présente dans le discours des élites, est perçue par celles-ci comme un outil de mobilisation. On pourrait donc dire que, dans la majorité des situations, l'identité et la mémoire collective sont le résultat du travail de sélection effectué par les élites de la communauté qui ont à cœur leurs intérêts particuliers (prestige et capital social, économique, culturel). Ce concept de l'importance des élites semble revenir sans cesse dans notre tentative de compréhension du fait minoritaire. D'ailleurs, le site officiel du Festival du Voyageur nous apprend que l'événement a été fondé par l'élite économique de Saint-Boniface.

Ainsi, on voit que la présence d'élites est le résultat de la structure organisationnelle de la communauté. Selon Jean Lafontant (1994), les élites définissent l'identité par leur discours et leur sélection des symboles et des valeurs de la communauté;

les élites n'aiment pas l'emploi du terme «minorité», qui a une connotation négative. La notion de minorité renvoie à un rapport de force avec une majorité, tandis que la notion de communauté renvoie à une cohérence, à une stabilité et à un groupe homogène. Cependant, peut-on parler de communauté pour les Franco-Manitobains? La question de l'immigration remet en question une identité collective construite sur le partage d'un héritage culturel, historique, social et religieux commun. Quels sont les facteurs qui nous permettent de parler de communauté homogène? Ce ne sont pas seulement la langue, la longévité de l'installation sur le territoire, les coutumes, l'histoire commune ou les traditions qui comptent désormais le plus comme critères au Manitoba. Tous ces facteurs peuvent être hiérarchisés et mènent à différentes identifications de la communauté et, ainsi, la divisent en une multitude de communautés qui ont chacune leurs facteurs d'exclusion et d'inclusion (Lafontant, 1994). Bien que le *Festival du Voyageur* affirme être le représentant officiel de l'ensemble des Manitobains francophones, il ne décrit qu'une, tout au plus deux, des communautés au sein de cette minorité; les autres ne faisant pas partie de l'histoire dite commune. Selon nous, le festival est donc le résultat du travail des élites de la communauté. Celles-ci effectuent une sélection des artefacts, des symboles et des faits historiques à conserver et à glorifier. La symbolique du festival renvoie donc au partage d'un passé historique et d'un destin commun. De plus, en suivant cette interprétation, nous dirions que l'élite sélectionne les symboles et les faits, dans une perspective particulière qui vise le maintien de son prestige et de son capital économique, social et culturel. Le maintien de sa position sociale dépend donc du maintien d'une certaine cohésion au sein de la communauté.

Il y a plusieurs perceptions possibles du multiculturalisme canadien. Certains le voient comme un pluralisme radical qui conduit à l'enfermement identitaire, à la ghettoïsation, au communautarisme, à la fragmentation de l'espace public, à l'effritement des valeurs communes et au peu de cohésion sociale (Houle, 1999). D'autres, comme le sociologue québécois Guy Rocher (1973), perçoivent le multiculturalisme comme une stratégie d'assimilation de la diversité dans le grand tout anglophone, la culture dominante. Avec la politique du multiculturalisme, les communautés franco-minoritaires de l'Ouest ont peur de l'ethnisation; elles ne veulent surtout

pas être considérées comme une ethnie parmi tant d'autres. Le statut privilégié de la nation canadienne-française, une minorité nationale (Kymlicka, 1995), considérée comme l'une des trois nations fondatrices, ne s'impose plus comme une réalité incontournable; cela a provoqué une mutation identitaire qui a pris la forme d'une provincialisation de l'identité. Par contre, au cours des années quatre-vingt-dix et en dépit de l'effondrement de la nation canadienne-française, les communautés franco-minoritaires se sont regroupées pour former la Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada (Thériault, 1994). Il faut noter la préférence de terminologie qui emploie le terme «communauté» plutôt que «minorité». Le multiculturalisme et la présence d'immigrants francophones semblent être des phénomènes qui viennent déconstruire l'identité collective canadienne-française, celle-ci renvoyant à l'idée de racines et de passé commun telle qu'interprétée par les élites traditionnelles. Bien sûr, nous ne nous attendons pas à ce que le multiculturalisme soit reflété par le *Festival du Voyageur*. Même si celui-ci dépeint la société traditionnelle où la diversité ethnique n'existait à peu près pas au sein du Manitoba francophone, nous nous attendons toutefois à ce qu'il le soit dans l'auditoire.

4. Nos hypothèses et nos méthodes d'investigation

Notre hypothèse soutient que le mandat et l'orientation linguistique des médias influencent directement le contenu véhiculé, le type de couverture qu'ils font des événements culturels et, donc, la façon dont l'identité est représentée. Les médias que sont *La Liberté*, le *Manitoba ce soir*, le *Winnipeg Free Press* et le journal télévisé local de la CBC ont tous un mandat et une orientation linguistique différente, le mandat se trouvant généralement soumis aux impératifs de leur orientation linguistique et politique.

Selon nous, le journal télévisé local de la CBC et le *Manitoba ce soir* font la promotion du fédéralisme et du multiculturalisme. Les groupes ethniques non occidentaux devraient alors y être plus représentés que dans les données observées sur le terrain. Cependant, comme la CBC et le *Manitoba ce soir* n'ont pas la même orientation linguistique, le traitement risque donc d'être différent, et nous envisageons que le *Manitoba ce soir* accordera plus d'importance au traitement du festival. Pour ce qui est

du journal *La Liberté*, nous croyons qu'il mettra l'accent sur les enjeux communautaires et locaux en faisant la promotion de l'unité communautaire et de la différence culturelle, en présentant les participants à prédominance francophone ou métisse, de phénotype occidental. Ainsi, l'espace réservé à la couverture du festival sera plus grand que dans les autres médias. En dernier lieu, en raison de son orientation linguistique anglophone et politiquement conservatrice, le *Winnipeg Free Press* réservera peu d'espace à la couverture de l'événement et y présentera les relations entre francophones et anglophones comme harmonieuses, en ignorant les tensions ethniques qui ont marqué l'histoire de la province. En plus de ces hypothèses individuelles concernant les médias, notre hypothèse générale sur ceux-ci est que l'image projetée est beaucoup plus stéréotypée que la réalité observée.

Pour notre recherche, nous avons employé certains outils méthodologiques nous permettant de mener à bien notre enquête. D'abord, nous avons utilisé l'observation directe sur le terrain qui s'est faite à l'aide d'une grille d'analyse; elle nous a permis de dresser un portrait du *Festival du Voyageur* afin de le comparer à l'image renvoyée par les médias. Notre second outil méthodologique a été une grille d'analyse de contenu servant à recueillir des données sur la représentation médiatique du festival; elle nous a permis à la fois d'évaluer les différentes couvertures médiatiques et de comparer aux données médiatiques celles que nous avons recueillies sur le terrain.

DESCRIPTION ET ANALYSE DE CONTENU

Dans le cadre de cette étude, nous nous sommes penchés sur un corpus médiatique. Nos échantillons s'échelonnent sur une durée d'une semaine, plus spécifiquement cinq jours. Pour la collecte de nos données, nous avons fait l'analyse de deux documents audiovisuels, le journal télévisé local de la CBC et le *Manitoba ce soir* de la SRC, et de deux journaux, *La Liberté* et le *Winnipeg Free Press*.

1. Le journal télévisé local de la CBC

Observé sur une période de cinq jours, ce journal télévisé a relativement ignoré l'événement que nous couvrons. Ainsi,

durant toute la semaine, il y a eu un seul reportage le concernant, un topo intégré dans la section des nouvelles sur les arts et la culture du bulletin du lundi 13 février 2006. Il s'agissait d'un reportage de nature descriptive, d'une durée de deux minutes, concernant un événement particulier: la construction de logis en neige (genre iglous) pour accueillir des touristes et des festivaliers qui voulaient en faire l'expérience. Étant donné le coût relativement élevé de l'activité, elle ne s'adressait pas à tous. Les participants dans le reportage étaient majoritairement des touristes étrangers et des Canadiens. En outre, aucun artefact et aucune représentation de nature historique ou symbolique n'ont pu être observés durant ce reportage. La caméra s'est contentée de filmer l'aménagement des iglous et d'interroger quelques participants qui ne possédaient aucun attribut caractéristique relié au symbolisme de l'histoire des voyageurs.

La quasi-absence de couverture du *Festival du Voyageur*, en tant qu'événement de grande envergure à Winnipeg, est donc très révélatrice. Étant donné que c'est l'événement culturel majeur se déroulant durant cette période à Winnipeg, s'agirait-il d'un oubli intentionnel?

Notre hypothèse soutenait que la CBC ferait la promotion du fédéralisme et du multiculturalisme dans sa couverture de l'événement. Le choix de couvrir cet événement plutôt qu'un autre confirme en partie ce volet de notre hypothèse, puisque l'événement en question regroupait des participants de plusieurs provinces, de la France et des États-Unis. Notre attention a été attirée par l'entrevue d'un couple composé d'une femme d'origine asiatique et d'un homme d'origine européenne. Ce reportage semblait montrer que le festival s'adresse à tous, indépendamment de leurs origines ethniques. On peut donc imaginer que la présentation de festivaliers provenant de différentes provinces canadiennes et de diverses origines (Français, Étatsuniens, Canadiens anglophones, Asiatiques et Canadiens français), fait, de façon notable, la promotion du fédéralisme canadien et du multiculturalisme, ce qui va dans le sens de l'hypothèse proposée dans notre étude, la promotion du fédéralisme et du multiculturalisme étant des valeurs prépondérantes de la construction identitaire du Canada depuis les années soixante-dix.

Un autre trait de ce reportage confirme en partie notre hypothèse: l'absence de représentations de nature symbolique ou historique. Nous avons montré précédemment que le *Festival du Voyageur* fait référence à une communauté d'histoire et de destin, à un sentiment de distinction de la communauté minoritaire face à la majorité canadienne, et c'est un exemple par excellence d'un espace francophone. La couverture de la CBC disqualifie ces éléments en renvoyant l'image d'un festival rassembleur des Canadiens plutôt que des Franco-Manitobains, un espace ouvert à tous plutôt que désigné pour une minorité et où il y a une absence quasi totale de symbolisme relié au thème même du festival. D'ailleurs, en ce qui concerne l'intention de la CBC de faire la promotion du multiculturalisme, le choix de couvrir cet événement semble influencé par son orientation idéologique. Bien que le reportage ne présente pas de participants d'origine autochtone ou métisse, cet événement était probablement l'un des plus multiculturels de la programmation du festival.

La CBC a donc accordé moins de temps d'antenne au *Festival du Voyageur* que le *Manitoba ce soir*, qui accorda une couverture totale de dix minutes et trente secondes lors de la première journée seulement et un traitement équivalent lors de chaque bulletin de nouvelles, alors que la couverture totale de la CBC ne s'étendait que sur deux minutes. L'omission volontaire d'une couverture en profondeur de l'événement va dans le sens de notre hypothèse et peut être révélatrice de la place qu'occupe le festival dans la communauté anglophone. Cependant, il est possible que cette faible couverture soit reliée à des facteurs inhabituels, tels que la tenue des Jeux olympiques se déroulant durant la même période. Il est aussi intéressant de noter que le réseau anglais (CBC) a fait une couverture exhaustive des Jeux olympiques alors que le *Festival du Voyageur* a pratiquement été ignoré, en comparaison avec le réseau français (SRC). Pour en avoir le cœur net, il aurait fallu en analyser la couverture par la CBC lors des années précédentes.

Bien que le traitement de l'unique événement présenté ait fait la promotion du fédéralisme et du multiculturalisme, il nous est toutefois impossible d'imputer ce choix à l'unique orientation idéologique. Étant donné le peu de matériel disponible, le choix de ce seul événement ne peut être indiscutablement mis sur

le compte de l'idéologie, et il se pourrait qu'il ait été influencé par d'autres considérations et d'autres circonstances, ou tout simplement par le hasard.

2. Le Manitoba ce soir de la SRC

Le *Manitoba ce soir* de la SRC fut aussi suivi avec attention au cours de la même période. Radio-Canada étant un partenaire officiel du *Festival du Voyageur*, la couverture médiatique fut donc de plus grande envergure. La semaine entière fut ponctuée d'une variété de reportages différents reliés à la manifestation. De plus, le *Télé-relais*, une émission de variété contenant majoritairement des prestations musicales traditionnelles, faisait suite au téléjournal, et ce, durant trois jours, du lundi au mercredi. Avec l'aide de variables préalablement construites pour notre analyse, nous allons maintenant décrire le contenu du *Manitoba ce soir*.

Tout d'abord, pour le journal télévisé du lundi 13 février, il y a eu cinq reportages concernant le *Festival du Voyageur*, pour une durée totale de dix minutes et trente secondes. La majorité de ces reportages étaient incorporés à la section «arts et culture», à l'exception d'un topo qui faisait immédiatement suite aux nouvelles du jour. La totalité de ces reportages était de nature descriptive, c'est-à-dire que l'on décrivait un événement ou une quelconque activité se déroulant dans le cadre du festival et on invitait les gens à y participer. Le premier reportage concernait une activité musicale; on y montrait des images de l'activité de l'année dernière, tout en faisant la promotion de celle de l'année en cours. Le deuxième reportage présentait les animateurs du *Télé-relais*. Dans la troisième et quatrième interventions, un journaliste se trouvait sur les lieux et invitait les téléspectateurs à participer aux activités présentées en soirée. Le dernier topo se concentrait uniquement sur la description du site de l'événement, le journaliste décrivant les lieux pendant que la caméra les montrait.

Chacun des cinq reportages diffusés à la SRC comprenait certains artefacts et certains comportements de nature symbolique. Par exemple, lors de l'intervention des animateurs du *Télé-relais*, ils étaient habillés en costumes d'époque, et l'un des animateurs adoptait même une façon de parler particulière pouvant vaguement représenter la langue d'autrefois. Tous

les autres reportages contenaient aussi des images d'artefacts symboliques. La caméra montrait continuellement des individus habillés en costumes d'époque ou du moins des individus qui possédaient au minimum un artefact caractéristique de l'histoire. Les différents reportages contenaient aussi des comportements stéréotypés à caractère symbolique: danse, musique et chants traditionnels furent largement représentés à l'écran lors de ces reportages.

Dans aucun des reportages présentés, il ne nous a été donné de voir la représentation de la diversité ethnique. Les images projetées dans les topos mettaient en scène des individus appartenant tous à deux ou trois groupes ethniques tout au plus. Certains individus pouvaient s'apparenter au groupe autochtone ou métis, tandis que les autres étaient des Blancs dont il était impossible de déterminer l'appartenance linguistique. Par contre, dans le quatrième reportage, concernant une activité organisée par un particulier (une fête nocturne avec un aménagement rappelant l'histoire des voyageurs, gens costumés et musiques d'époque), mais reliée par sa nature symbolique au *Festival du Voyageur*, le journaliste insistait sur le rapprochement entre les deux solitudes que cet événement permettait. Ainsi, des individus des deux grands groupes linguistiques du Manitoba étaient représentés et interrogés par le journaliste sur place. Pendant le reste de la semaine, le traitement fut sensiblement le même. Les reportages continuèrent en adoptant la même perspective et en montrant toujours le même genre d'images et le même traitement de l'événement, avec un journaliste sur place qui décrivait les activités à venir en invitant les téléspectateurs à y participer.

Pour terminer l'analyse de sa couverture du *Festival du Voyageur*, la SRC fit un bilan durant la semaine qui a suivi l'événement, en interrogeant des membres de la direction et des festivaliers, majoritairement des familles ayant de jeunes enfants. Ce bilan critique se résumait à en souligner les points forts et les points faibles, comme la fermeture du Parc du Voyageur pendant certains moments et des critiques sur l'aménagement physique de certains sites, certains commerçants se plaignant du site qui leur avait été attribué pour leur franchise.

Le *Manitoba ce soir* se démarque donc de son homologue anglophone par sa couverture beaucoup plus exhaustive des

événements, ce qui confirme ce volet de notre hypothèse, concernant la quantité de couverture médiatique. Dans les bulletins de nouvelles de la SRC, l'espace francophone était représenté par des événements culturels mis en œuvre par les francophones et pour eux. Ces mêmes événements culturels en tant qu'espaces francophones personnifiaient la communauté minoritaire francophone comme ayant un haut niveau de complétude institutionnelle (Denis, 1994), c'est-à-dire dotée de ses propres institutions. L'identité collective, le sentiment de distinction de la minorité et la communauté d'histoire et de destin y étaient aussi représentés, car les spectacles et les autres divertissements étaient de nature très symbolique et représentative de la culture canadienne-française. Cela va dans le sens de notre hypothèse générale sur les médias, en l'occurrence que ceux-ci présenteraient des activités et des comportements traditionnels très stéréotypés. Les émissions de variété présentées à la SRC (*Télé-relais*) mettaient en valeur les élites artistiques de la communauté. Il s'agit d'un bon exemple de l'accès à la visibilité médiatique dans les médias publics pour les Manitobains francophones. Par rapport à notre hypothèse, il semblerait que la représentation de l'identité faite par la SRC était beaucoup plus symbolique que celle de la réalité observée sur le terrain. En effet, lors de nos observations, nous avons remarqué qu'une minorité des participants et des spectateurs au Festival adoptaient des comportements symboliques ou arboraient des artefacts. La SRC nous présentait des participants ayant des styles et des comportements traditionnels beaucoup plus souvent que dans la réalité observée. Ce volet de notre hypothèse sur l'insistance de la représentation des artefacts et des comportements traditionnels est donc confirmé.

Notre hypothèse affirmait aussi que la SRC ferait la promotion du multiculturalisme, cependant ce volet de notre hypothèse semble partiellement infirmé: dans aucun des reportages présentés, il ne nous a été donné de voir la représentation de la diversité ethnique. Les reportages nous ont bien fait voir quelques individus de phénotype amérindien ou métis, mais on pourrait difficilement dire que ces deux ou trois groupes caractérisent la diversité ethnique canadienne de façon exhaustive. Il semblerait donc que l'ensemble des reportages de la SRC mettait l'accent sur la communauté et la spécificité

culturelle de la communauté francophone du Manitoba plutôt que sur la diversité canadienne.

Sur une autre note, notre hypothèse soutenait que la SRC ferait la promotion du fédéralisme canadien. Il semblerait qu'au moins un reportage abondait dans ce sens, celui où un journaliste insistait sur l'impact positif du festival sur le rapprochement des communautés anglophone et francophone. On pourrait donc voir dans quelle mesure ce reportage faisait la promotion du fédéralisme, car il insistait sur l'idée de l'harmonie sociale entre les deux minorités nationales.

Un élément que nous n'avions pas prévu dans notre hypothèse était le sens critique des médias face au festival. Tandis que *La Liberté* offrait une critique des éléments symboliques du festival (la faible présence du français), la SRC se contentait d'une critique touchant uniquement des aspects matériels, tels la fermeture du Parc du Voyageur à certaines dates et l'aménagement des lieux.

3. Le journal *La Liberté*

Étant donné que *La Liberté* est un hebdomadaire, nous avons donc dû étaler notre échantillonnage sur une période d'un mois, c'est-à-dire de l'édition du 15 au 21 février jusqu'à celle du 15 au 21 mars 2006.

Dans son édition du 15 au 21 février 2006, *La Liberté* accorde une couverture particulière au *Festival du Voyageur*. À la une, on y retrouve deux photos faisant directement référence au festival et un gros titre: «Des bisons, des gens, du plaisir!». Sous les photos, un court texte invite les lecteurs à participer à l'événement et à suivre la couverture effectuée par le journal dans sa section spéciale. Sur la première photo, on peut voir deux sculptures de neige représentant des bisons à l'entrée du Parc du Voyageur; on y voit aussi des gens qui arrivent sur le site. On peut y dénombrer environ une dizaine de personnes, et seulement l'une d'entre elles porte des vêtements ayant une nature symbolique. Sur la seconde photo, trois individus sont en costumes d'époque: ce sont en fait des interprètes travaillant pour le *Festival du Voyageur*. Tous les individus sur ces images sont aussi de race blanche.

Dans la section spéciale entièrement consacrée à l'événement, on trouve, sur une pleine page, une entrevue avec la famille du voyageur officiel. Les membres de cette famille, d'origine locale, sont franco-manitobains. Vêtus en costumes d'époque, ils sont en quelque sorte les porte-parole et les ambassadeurs de la culture franco-manitobaine. Et le journal insiste aussi sur le bilinguisme nécessaire à la diffusion de la culture franco-manitobaine à l'étranger. Cette famille, qui n'est donc pas une famille moyenne, mais plutôt une concrétisation d'un idéal franco-manitobain, incarne l'élite de la communauté. Même si la présence des élites de la communauté ne figurait pas dans notre hypothèse, cela s'inscrit tout à fait dans notre problématique. Par rapport à notre hypothèse, nous avons anticipé l'insistance de *La Liberté* sur la spécificité culturelle des Franco-Manitobains. Cependant, cette mention de la nécessité du bilinguisme semble se référer au rapprochement culturel plutôt qu'à l'enfermement identitaire, ce qui va à l'encontre de nos prévisions.

Les deux autres articles attirent moins notre attention. Il s'agit simplement d'une description et d'une invitation à participer aux différentes activités suggérées par le festival: l'un porte sur la musique traditionnelle et folklorique, et l'autre parle des sculptures de neige. Il est également intéressant de voir que plusieurs organismes, institutions, partis politiques et entreprises profitent de l'événement pour se faire de la publicité en souhaitant «Bon Festival à tous!». D'ailleurs, le réseau catholique de la santé présente ses souhaits en nous montrant des gens habillés avec le costume folklorique du voyageur.

Dans l'édition de *La Liberté* du 22 au 28 février 2006, on accorde une place particulière aux enfants qui ont participé au *Festival du Voyageur* cette année-là. Sur la première page, une photo montre plusieurs écoliers (de race blanche) de la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM), qui dégustent de la tire sur la neige, un produit hautement symbolique pour les Canadiens français. Dans les pages centrales du journal, avec la collaboration de la DSFM, dont le logo est reproduit au haut de la page, un photo-reportage (dix-sept photos) montre des enfants qui ont participé aux différentes activités proposées par le festival. Sur plusieurs photos, des enfants portent la ceinture fléchée, tout comme les moniteurs et les éducatrices qui les

accompagnent. En outre, aucune représentation de la diversité ethnique n'y apparaît. Doit-on alors en conclure que les élèves de la DSFM seraient tous de race blanche et d'origine franco-manitobaine? Dans notre hypothèse, nous nous attendions à ce que *La Liberté* fasse la promotion de l'unité communautaire et de la différence culturelle. Dans sa couverture de l'événement et plus particulièrement dans de l'édition du 22 au 28 février, *La Liberté* met plutôt l'accent sur les enfants franco-manitobains. Nous associons cet accent sur la jeunesse à une volonté de démontrer comment le festival peut être rassembleur de la communauté et même contrer l'assimilation en socialisant les enfants par le devoir de mémoire face à l'histoire et à la culture franco-manitobaine. Ils deviendront donc plus tard de bons Franco-Manitobains, mangeurs de tire et futurs festivaliers. Nous croyons donc que le volet de notre hypothèse concernant la promotion de l'unité communautaire et la différence culturelle est confirmé.

Dans l'édition de *La Liberté* du 1^{er} au 7 mars 2006, on peut trouver, dès la deuxième page, une lettre d'opinion d'un lecteur qui semble déçu de l'organisation du *Festival du Voyageur*. Plus loin, une journaliste de *La Liberté* dresse un bilan rétrospectif du festival qui vient de se terminer. Sur la photo qui accompagne cet article, on peut voir des participants, dont l'un porte une ceinture fléchée et un attirail pouvant rappeler le costume du voyageur de l'époque.

Dans la dernière édition sur laquelle nous nous sommes penchés, celle du 15 au 21 mars 2006, deux articles ont particulièrement attiré notre attention. Dans le premier, la journaliste nous fait part des états d'âme d'une festivalière qui dit être déçue de la place accordée au français lors du *Festival du Voyageur*. La directrice générale du Conseil de développement économique des municipalités bilingues (CDEM) nous livre aussi ses impressions concernant cette plainte et élabore des solutions pour l'avenir; elle mentionne clairement que le festival se veut avant tout une activité touristique servant à faire la promotion de la culture francophone du Manitoba. Une photo, un peu floue, accompagne l'article: on peut y apercevoir des tipis et quelques individus avec des costumes rappelant le passé. Dans un second article, le directeur du *Festival du Voyageur* s'explique au sujet de cette polémique et effectue un bilan. Auparavant,

nous avons affirmé que *La Liberté* mettrait l'accent sur les enjeux communautaires. On voit donc comment *La Liberté* traite de l'un des enjeux d'importance de la communauté, en l'occurrence l'assimilation et la perte de contrôle sur nos espaces francophones. Il semblerait donc que cet aspect de notre hypothèse concernant les enjeux communautaires soit confirmé.

Nos hypothèses soutenaient aussi que *La Liberté* ferait une couverture démesurément symbolique du *Festival du Voyageur*. Alors que la SRC semble avoir fait des efforts conscients pour nous présenter l'image de la spécificité culturelle avec des artefacts et des comportements symboliques, les articles de *La Liberté* reflètent de manière plus appropriée la proportion d'individus présentant des artefacts de nature symbolique. Ainsi, dans la première édition de *La Liberté* que nous avons analysée plus haut, on peut voir en page frontispice du journal une dizaine de personnes dont une seule porte des vêtements de nature symbolique. Sur une autre photo, on présente trois individus habillés de manière hautement symbolique; le journal mentionne toutefois qu'il s'agit d'interprètes en costumes d'époque. Il semblerait donc que les individus présentés par ce journal arboraient des artefacts dans des proportions similaires à ce que nous avons pu observer. Nous pouvons donc affirmer que la présence de symbolisme affichée dans *La Liberté* était plus représentative de la réalité observée sur le terrain que les reportages de la SRC. Ainsi, *La Liberté* semble avoir peu exagéré la présence du symbolisme traditionnel au *Festival du Voyageur*. Dans la dernière partie de notre hypothèse sur *La Liberté*, nous avons prédit que ce journal accorderait une couverture importante au *Festival du Voyageur*, et cette hypothèse fut tout à fait confirmée, puisque l'espace physique accordé à l'événement correspond à nos prévisions et dépasse même nos attentes.

4. Le *Winnipeg Free Press*

Le *Winnipeg Free Press* se fait plutôt discret et avare de commentaires sur le *Festival du Voyageur*. Durant la période que nous avons observée, le journal fait à peine mention de l'événement. Dans l'édition du lundi 13 février 2006, on peut voir deux bénévoles, dont l'une porte une ceinture fléchée sous des palmiers artificiels. La photo semble donc insister sur le contraste entre le froid qui a sévi à Winnipeg cette semaine-là et l'idée de chaleur renvoyée par ces palmiers en plastique. Le court

texte (quatre lignes) qui accompagne le document mentionne seulement que le *Festival du Voyageur* bat son plein et qu'il offre une variété d'activités. Bien que cette image se trouve à la une, c'est la seule mention de l'événement que l'on retrouve dans cette édition, abstraction faite d'un espace réservé par le festival lui-même pour faire la promotion de ses activités. D'ailleurs, cette publicité est la même que l'on retrouve généralement partout sauf que, cette fois-ci, elle est en anglais.

Un second document se rattachant à notre sujet d'enquête a été publié à la une dans l'édition du samedi 18 février 2006. Il s'agit d'une photo qui fait de nouveau référence au froid extrême qu'a connu cette semaine de festivités en montrant un individu emmitoufflé dans une couverture tentant de se réchauffer devant un feu. La photo est accompagnée d'un court texte (une ligne) qui mentionne que la participation au festival était à la baisse en raison du temps froid. Comme pour le journal télévisé local de la CBC, le *Winnipeg Free Press* n'accorde pas trop d'importance au *Festival du Voyageur*, si on le compare aux médias francophones.

Nos hypothèses soutenaient que le *Winnipeg Free Press* ferait peu de cas du *Festival du Voyageur*. Durant toute la durée des festivités, ce journal n'en fait mention qu'à deux reprises. Abstraction faite de la publicité payée par le festival lui-même, la couverture totale se résume donc à deux photos et à cinq lignes de texte. Bien que nous nous attendions à une faible couverture de la part du *Winnipeg Free Press*, en raison de l'importance et de l'envergure de l'événement, cette couverture nous semble démesurément faible. Ce volet de notre hypothèse est donc largement confirmé.

Nous savions que, traditionnellement, le *Winnipeg Free Press* se montre peu amical envers les francophones du Manitoba (Leyssac, 1995). Nous avons toutefois prédit que leur couverture présenterait des relations harmonieuses entre les deux groupes linguistiques, en évitant toute mention concernant les tensions historiques qui marquèrent l'histoire de la province. Le texte le plus long concernant le *Festival du Voyageur* s'étale sur quatre lignes et fait part de la baisse de participation à cause d'un froid extrême. Cet article est accompagné d'une photo où on peut voir un individu isolé quelque peu déprimé. Cette image contraste radicalement avec l'esprit d'une manifestation basée sur la

participation de groupe et la joie de vivre. Nous interprétons donc cette mention et cette photo comme un désir de marquer l'échec anticipé du festival et, par extension, l'échec de la communauté francophone à se doter d'un espace d'expression et d'affirmation identitaire. La couverture du *Winnipeg Free Press* semble donc plus destinée à marquer la position difficile de la communauté francophone qu'à apaiser les tensions. Ce volet de notre hypothèse est donc partiellement infirmé.

INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS D'ANALYSE

Premièrement, une interprétation plus générale de nos données nous amène à considérer l'aspect linguistique comme étant prépondérant dans la détermination de l'orientation de la couverture médiatique du *Festival du Voyageur*. Nous avons énoncé dans nos hypothèses, d'une façon peut-être un peu hâtive et générale, que l'orientation idéologique et linguistique des médias allait sans aucun doute influencer directement la couverture de l'événement. Jamais, par contre, nous n'aurions envisagé une si grande disparité entre les médias des deux langues officielles. Notre idée de départ n'était évidemment pas de réaliser une étude comparative reposant sur la simple opposition manichéenne et dichotomique entre les médias de langues différentes. Nous croyions, peut-être un peu trop naïvement, que cette opposition binaire avait été dépassée et qu'elle n'était plus caractéristique de la réalité moderne du Manitoba. Toutefois, nous anticipions avant toute chose une différence dans la nature du traitement effectué sur le *Festival du Voyageur* selon l'orientation linguistique des médias étudiés, mais nous n'avions pas réellement considéré que ce serait l'absence de couverture du côté des médias anglophones que nous devrions analyser et interpréter.

Même si certains de ces médias possèdent le même mode de financement et la même orientation idéologique, l'analyse des données que nous avons recueillies a montré un écart important dans le traitement effectué par les médias anglophones et francophones. Par exemple, nous aurions cru que la SRC et la CBC, qui ont toutes deux la même orientation idéologique, puisqu'elles sont des médias publics appartenant à l'État, auraient présenté une couverture quelque peu similaire. Bien que nous soyons conscients que chacune possède un mandat particulier selon son orientation linguistique, jamais

nous n'aurions envisagé une telle absence de couverture de la part de la CBC. Peut-on interpréter cette absence comme le signe évident que le *Festival du Voyageur* ne concerne pas la communauté anglophone et qu'il ne répond pas à sa définition de la culture canadienne? Peut-on aussi y voir une certaine forme de tension latente qui continue d'exister entre les deux communautés linguistiques, entre les deux solitudes qui cohabitent distinctement et indépendamment l'une de l'autre? Selon nous, cette tension entre les communautés, même si elle s'est atténuée au fil du temps, est la raison du peu d'intérêt accordé à cette manifestation hivernale par les médias anglophones.

Les mêmes remarques peuvent aussi s'appliquer au traitement de l'événement par les médias écrits. Bien évidemment, nous avons anticipé une couverture accrue dans *La Liberté*, hebdomadaire qui se veut représentatif de la culture franco-manitobaine. Nous nous attendions aussi à ce que le *Winnipeg Free Press* insiste davantage sur un tel événement, qui joue un rôle significatif dans la région de Winnipeg. Nous avons d'ailleurs remarqué la forte proportion de visiteurs anglophones sur les lieux des festivités, ce qui tend à démontrer l'intérêt de la communauté anglophone pour cet événement.

Ce peu d'attention de la part du *Winnipeg Free Press* nous permet-il de considérer le *Festival du Voyageur* comme le lieu d'expression unique de la culture francophone du Manitoba, même si cet événement essaie d'orienter sa vocation vers un contenu rassembleur et non axé sur l'exclusivité? Toutefois, nous croyons que le silence du *Winnipeg Free Press* est révélateur de tensions internes toujours latentes, même si la communauté anglophone montre un fort intérêt.

En ce qui concerne la différence de traitement de l'événement entre le *Manitoba ce soir* et *La Liberté*, nous avons remarqué que cette différence se trouve plus au niveau qualitatif que quantitatif, étant donné que les deux médias ont fait une couverture soutenue et approfondie de l'événement. Nous avons mentionné que les deux médias avaient fait une critique du *Festival du Voyageur*, mais que celle de la SRC se limitait aux aspects matériels alors que celle de *La Liberté* s'attaquait aux enjeux de nature culturelle, linguistique et sociale. D'ailleurs, la direction du festival a mentionné, lors d'une entrevue qu'elle

nous a accordée, que *La Liberté* était critique à son égard lors de son bilan rétrospectif. Nous croyons que cette disparité est due à l'orientation idéologique de la SRC, qui est de promouvoir le fédéralisme canadien et l'unité nationale au delà des différences. Ce média n'a donc pas intérêt à raviver les tensions historiques entre les groupes linguistiques en relevant les problématiques inhérentes à leur coexistence. Pour ce qui est de *La Liberté*, nous attribuons son attitude critique à son passé militant et à son mandat qui est de stimuler les débats entourant les enjeux chers à la communauté francophone.

En résumé, nous pourrions généraliser nos interprétations en disant que les médias anglophones sont peu intéressés à couvrir les événements de représentation identitaire des francophones ou encore que les médias communautaires sont plus critiques dans leur traitement des manifestations identitaires que les médias publics. Cependant, nous croyons que les résultats de notre enquête s'appliquent seulement aux médias étudiés dans le cadre de la couverture d'un événement spécifique, le *Festival du Voyageur*.

CONCLUSION

Par une analyse des principaux médias écrits et télévisuels des deux langues officielles de Winnipeg, nous avons choisi de nous pencher sur la représentation des manifestations collectives de nature identitaire des Franco-Manitobains au *Festival du Voyageur*. Afin d'effectuer cette recherche, nous avons préalablement défini et présenté nos études de cas: le *Festival du Voyageur*, le *Manitoba ce soir* de la SRC, le journal télévisé local de la CBC, le *Winnipeg Free Press* et *La Liberté*.

Au cours de cette recherche, il nous est apparu évident que la question identitaire est une question cruciale pour les minorités francophones au Canada. Le développement d'une problématique de l'identité nous a donc permis de mieux cibler le groupe étudié, les Franco-Manitobains, et de cerner les mécanismes contribuant à la structuration de l'identité en milieu minoritaire. La notion de complétude institutionnelle nous a aussi permis de situer la communauté franco-manitobaine sur un continuum d'autogestion et d'aborder le *Festival du Voyageur* comme un organisme reflétant le niveau élevé d'indépendance institutionnelle de la communauté franco-manitobaine. Le

rôle de l'individualisme dans la construction de l'identité collective explique en grande partie que l'identité présentée par le festival n'est pas nécessairement partagée par l'ensemble de la communauté puisque c'est un événement permettant à la communauté de s'affirmer par son histoire, ce qui est typique chez les minorités placées dans un contexte où elles sont infériorisées. Le *Festival du Voyageur* est aussi un élément constitutif et résultant de l'histoire de la culture canadienne-française.

L'étude de la théorisation des médias pour les minorités nous a également permis de comprendre les motivations des médias selon leurs différents modes de propriété. Elle reste cependant un champ de recherche pratiquement inexploré au Canada, et les quelques recherches qui ont été faites sur le sujet sont relativement récentes. Le *Festival du Voyageur*, en tant que médium de diffusion de la culture franco-manitobaine, joue un rôle important dans la vie d'une communauté qui fait de plus en plus face à des changements sociaux importants en ce début du XXI^e siècle. Comme tous les événements culturels, il doit compter sur les médias pour assurer sa diffusion. Mais les médias ne sont pas de simples diffuseurs, leurs orientations linguistiques et idéologiques ont un impact certain sur la perception qu'ils peuvent avoir de l'événement, c'est ce que nous avons constaté en faisant cette recherche.

NOTE

1. Toutes les informations concernant le festival proviennent du site officiel du *Festival du Voyageur* (www.festivalvoyageur.mb.ca), consulté le 1^{er} février 2006.

BIBLIOGRAPHIE

- BRETON, Raymond (1994) «Modalités d'appartenance aux francophonies minoritaires: essai de typologie», *Sociologie et sociétés*, vol. 26, n° 1, p. 59-69.
- BOUDREAU, Françoise et NIELSEN, Greg Marc (1994) «Francophonies minoritaires: identités, stratégies et altérité», *Sociologie et sociétés*, vol. 26, n° 1, p. 3-14.
- CARDINAL, Linda (1994) «Ruptures et fragmentation de l'identité francophone en milieu minoritaire; un bilan critique», *Sociologie et sociétés*, vol. 26, n° 1, p. 71-86.

- CHOMSKY, Noam et McCHESNEY, Robert W. (2000) *Propagande, médias et démocratie*, Montréal, Écosociété, 202 p.
- DENIS, Wilfrid B. (1994) «L'État et les minorités: de la domination à l'autonomie», *Sociologie et sociétés*, vol. 26, n° 1, p. 133-153.
- GUYOT, Jacques (2007) «Minority language media and the public sphere», dans CORMACK, Mike and HEURIGAN, Niamh (dir.) *Minority Language Media: Concepts, Critiques and Case Studies*, Clevedon, Multilingual Matters, p. 2-18.
- HOULE, François (1999) «Citoyenneté, espace public et multiculturalisme: la politique canadienne de multiculturalisme», *Sociologie et sociétés*, vol. 31, n° 2, p. 101-123.
- JUTEAU, Danielle (1980) «Français d'Amérique, Canadiens, Canadiens-Français, Franco-Ontariens, Ontariois: qui sommes-nous?», *Pluriel*, n° 24, p. 21-42.
- JUTEAU, Danielle (1994) «Multiples francophonies minoritaires: multiples citoyennetés», *Sociologie et sociétés*, vol. 26, n° 1, p. 33-45.
- KYMLICKA, Will (1995) *Multicultural Citizenship: A Liberal Theory of Minority Rights*, Oxford, Clarendon Press, 280 p.
- LAFONTANT, Jean (1994) «Interrogations d'un métèque sur la sibylline et dangereuse notion d'identité collective», *Sociologie et sociétés*, vol. 26, n° 1, p. 47-58.
- LEYSSAC, André de (1995) *The Triumph or Ignorance*, Winnipeg, Éditions de L'indépendance, 93 p.
- MORRIS, Raymond (1994) «Les francophones hors Québec, bons à penser?», *Sociologie et sociétés*, vol. 26, n° 1, p. 99-115.
- ROCHER, Guy (1973) *Le Québec en mutation*, Montréal, Hurtubise HMH, 345 p.
- SAVAS, Daniel (1988) «L'impact des politiques d'aide du Secrétariat d'État sur l'évolution financière de la Fédération des Franco-Colombiens», dans BOURNOT-TRITES, Monique, BRUNEAU, William et ROY, Robert (dir.) *Les outils de la francophonie*, Vancouver, University of British Columbia, p. 11-54. [Actes du sixième colloque du Centre d'études franco-canadiennes de l'Ouest, tenu Richmond (Colombie-Britannique), les 10 et 11 octobre 1986]
- THÉRIAULT, J. Yvon (1994) «Entre la nation et l'ethnie: sociologie, société et communautés minoritaires francophones», *Sociologie et sociétés*, vol. 26, n° 1, p. 15-32.